

Gestionnaire comptabilité et régisseur (F/H)

Ref : 2026-2270918

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nice
(Villa Arson)

Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nice
(Villa Arson)

Domaine : Finances publiques

Date limite de candidature : 02/10/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience

souhaitée

Confirmé

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie B
(profession
intermédiaire)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

Missions et activités principales :

Dans le cadre de son autonomie complète sur l'ensemble des fonctions financières et administratives, l'établissement souhaite recruter un gestionnaire comptable et régisseur à temps complet, expérimenté.

Sous l'autorité directe du secrétaire général les missions :

A. Gestion comptable

- Mettre en œuvre le budget de l'établissement
- Assurer le traitement et le suivi des opérations comptables (dépenses et/ou recettes), exécuter et gérer le budget de l'établissement
- Contrôler la conformité des pièces comptables et justificatives
- Saisir les engagements, liquidations et mandats
- Emettre et suivre les titres de recettes
- Suivre l'exécution budgétaire et les crédits alloués, gestion de la comptabilité analytique,

tableau de suivi des activités financières

- Participer à la préparation budgétaire
- Assurer le suivi des relations avec le comptable public

Suivi de l'inventaire et réaliser les écritures spécifiques relatives à la gestion patrimoniale de la Villa Arson établissement de l'Etat

B. Missions de régie

- Assurer les fonctions de régisseur d'avances et de recettes, des droits d'inscription, et la régie de menues dépenses et la régie transport
- Encaisser les recettes et effectuer les paiements dans le respect de la réglementation
- Tenir la comptabilité de la régie
- Garantir la sécurité des fonds, valeurs et moyens de paiement
- Préparer les opérations de reversement et de justification auprès du comptable public
- Appliquer les règles de la comptabilité publique dans le cadre de la responsabilité du régisseur

Dans le cadre de la régie de recettes, il encaisse les droits d'inscription des étudiants. Assure le suivi des encaissements, des titres, validation des dossiers auprès Crous pour les étudiants boursiers et reversement de la CVEC.

En relation avec les étudiants et le personnel de l'établissement en collaboration avec les services comptables de l'Etat, les fournisseurs et débiteurs de l'établissement :

- Assurer le traitement comptable de l'ensemble des dépenses et recettes de l'établissement, l'exécution comptable, gestion de la comptabilité analytique, des tableaux de suivi d'activité financière

Profil recherché

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences requises

Connaissances (Maîtrise - Expert)

- Règles de la comptabilité publique (M57, M14, M9 selon le versant)
- Rôle et responsabilité du régisseur
- Procédures budgétaires et financières
- Environnement juridique de la fonction publique
- Outils bureautiques et logiciels comptables (CPwin, Pack office, Chorus,)

Savoir-faire (Maîtrise - Expert)

- Analyser et contrôler les pièces comptables
- Organiser et prioriser son activité
- Savoir rendre compte de son activité
- Respecter les délais et les procédures strictes
- Travailler en collaboration avec différents interlocuteurs

Savoir-être

- Rigueur et sens de l'organisation
- Fiabilité et discrétion professionnelle
- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Sens du service public

Compétences attendues

Profil du candidat recherché (le cas échéant)
Expérience similaire nécessaire

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

alain.avena@villa-arson.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Disponibilité requise à certaines période de l'année en fonction du calendrier budgétaire et comptable

Contrainte dans la prise de congés

Responsabilité personnelle et pécuniaire liée à la fonction de régisseur

Respect strict des règles de sécurité financière

Formation obligatoire à la fonction de régisseur

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie B corps principal de Secrétaire administratif et groupe RIFSEEP 2, ou par voie de détachement dans ce corps, ou aux agents contractuels groupe d'emploi 2 de la circulaire Albanel.

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 01/07/2026

Métier de référence

Chargée / Chargé de la comptabilité publique

Qui sommes nous ?

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Villa Arson, 20 avenue Stephen Liégeard, 06100 Nice, www.villa-arson.fr

Située sur la colline Saint-Barthélemy à Nice, la Villa Arson (220 étudiants, 67 agents, dont 24 enseignants et 80 intervenants ponctuels environ par an) est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche artistique sous tutelle du ministère de la Culture.

Dans un cadre exceptionnel conçu par Michel Marot dédié à la création, les missions de la Villa Arson conjuguent sept fonctions essentielles : enseigner, chercher, expérimenter, produire, diffuser, valoriser, accompagner.

Développant un enseignement irrigué par la programmation culturelle et artistique de son centre d'art et un programme de résidence à vocation internationale, la Villa Arson délivre deux diplômes, l'un au grade de licence (DNA), l'autre au grade de master (DNSEP). Un programme de recherche par le projet menant au doctorat est co-porté avec l'Université Côte d'Azur (UniCA).

Composante à personnalité morale d'UniCA, la Villa Arson avec le collège des écoles d'arts et de design, joue un rôle structurant sur les thématiques art, culture et société au sein du grand établissement.

Placé sous l'autorité du secrétaire général.